

**Rapport annuel de la Commission de Surveillance
d'Andenne**
Année : 2019

A : Les membres de la Commission de Surveillance
Cc : Le Secrétariat central du CCSP

I. La Commission de Surveillance

De l'ancienne CdS qui était composée de deux membres (Mr Woitrin et Mr Michaux) et qui n'était plus en activité depuis février 2019, il ne reste comme membre que Mr Michaux (membre d'août 2018 à février 2019). De ce qui a été porté à notre connaissance, les deux membres se rendaient à l'EP d'Andenne tous les vendredis. En plus de la visite des lieux et des sollicitations individuelles, ils entretenaient un peu la bibliothèque. Nous ne sommes en possession d'aucun écrit de cette ancienne CdS.

La nouvelle CdS d'Andenne a été constituée pour exercer ses fonctions depuis le 1^{er} septembre. La CdS d'Andenne est composée de 9 membres.

A. Composition

1. Mensi Sarah – Présidente [Criminologue]
2. Caucheteur Olivier – Vice-Président [Psychopédagogue]
3. Delangh Elisabeth – Secrétaire ad intérim [Criminologue]
4. Laffineur Jacques [Avocat]
5. Allard Claude [Juriste]
6. Michaux Jean-Paul [Médecin]
7. El Fawaz Suzanne [Médiatrice]
8. Van Roy John [Criminologue]
9. Nowak Guy [Pensionné, ancien agent pénitentiaire]

B. Fonctionnement

Réunions

- 11-09-2019 : 1^{ère} réunion en présence de Mr Nève, Président du CCSP, afin de faire connaissance et de comprendre notre rôle au sein de la CdS.
- 02-10-2019 : Rencontre avec la Direction, visite et présentation de l'EP Andenne.
- Il a été décidé que les réunions mensuelles se déroulent tous les 1^{ers} lundis du mois, elles ont donc eu lieu les 02-10-2019, 04-11-2019 et 02-12-2019.
- Les commissaires du mois ont été désignés le 02-10-2019. La 1^{ère} visite du commissaire du mois suivant (pour la reprise-remise) se fait chaque 1^{er} lundi du mois avant la réunion en présence du commissaire du mois précédent. Cela permet une bonne transmission des informations et du suivi à apporter.
 - Octobre : Mme Delangh
 - Novembre : Mr Caucheteur
 - Décembre : Mr Nowak

Aspects positifs

Les membres de la CdS sont tous reçus correctement par l'AP Expert, les services de l'EP et la Direction. Les rencontres sont possibles et le dialogue est ouvert.

La CdS a démarré de zéro, il a fallu se faire connaître, trouver les personnes ainsi que les services à qui il faut s'adresser. Au fur et à mesure des visites, les membres commencent à trouver leurs marques.

Les réunions mensuelles sont régulières et le taux de participation y est élevé.

Difficultés



La CdS a rencontré des difficultés, au début, car il a fallu résorber le retard accumulé dans la gestion des courriers des détenus, les boîtes aux lettres n'ayant plus été relevées depuis février 2019.

La CdS a également dû constituer son équipe (président, vice-président, discussion sur le mode de fonctionnement, organisation des commissaires du mois, etc.). La CdS commence à être organisée et la feuille de route est en cours de réalisation. Il n'y avait, au départ, pas de canevas fourni par le CCSP pour les rapports de commissaire du mois. Les membres ont donc fait « *au bon sens* ». Dès 2020, un canevas fourni par le CCSP sera utilisé.

La CdS ne possède pas de local ou, à tout le moins, une armoire qui ferme à clé au sein de l'EP. Celle-ci permettrait aux membres d'y laisser la farde du secrétariat, les documents législatifs, les clés des boîtes aux lettres, les courriers des détenus, etc. Nous souhaitons obtenir minimalement une armoire, placée dans les locaux des services administratifs, accessible aux commissaires du mois et à tous les membres lors de la réunion mensuelle. La Commission doit identifier quel est son interlocuteur pour ce faire (le Conseil Central ou la direction de l'établissement).

Les membres de la CdS ne possèdent pas de badge d'entrée permanent et doivent chaque fois se rendre à l'accueil (inscription) pour accéder à l'EP.

Nous souhaitons obtenir un badge permanent et nous devons, ici aussi, identifier notre interlocuteur (est-ce que le Conseil Central s'occupe de cette question pour tous les établissements ou devons-nous effectuer des démarches auprès de la direction de l'établissement pénitentiaire d'Andenne).

Les membres de la CdS ne peuvent pas rentrer avec leur téléphone portable lors des visites et des réunions mensuelles. Ceci est dommageable lors des visites du commissaire du mois puisque celles-ci durent quatre heures et que le commissaire du mois est totalement injoignable durant ce laps de temps. Ceci peut rendre l'organisation d'une visite parfois compliquée (si le commissaire du mois doit rester joignable professionnellement, par exemple).

Dans le cadre des réunions mensuelles, les membres de la commission ne sont pas joignables par d'éventuelles retardataires ou par ceux qui voudraient s'excuser à la dernière minute.

Nous souhaitons obtenir l'autorisation de la Direction pour les membres de la CdS (est-ce que le Conseil Central s'occupe de cette question pour tous les établissements ou devons-nous effectuer des démarches auprès de la direction de l'établissement pénitentiaire d'Andenne).

C. Traitement des demandes des personnes détenues / Médiation

La CdS reçoit des courriers de la part des détenus via les boîtes aux lettres situées à chaque étage du cellulaire, il y en a donc 4.

Le commissaire du mois les relève au minimum une fois par semaine, toutes les semaines. Les courriers sont ensuite traités par le commissaire du mois qui l'indique dans le tableau Excel prévu à cet effet.

Les demandes nous parviennent parfois lors de rencontres dans l'EP pendant la visite du commissaire du mois.

Un détenu est passé par le médiateur fédéral pour faire parvenir une demande via le CCSP, elle a ensuite été traitée par le commissaire du mois.

Deux courriers anonymes ont été transmis au Conseil Central à destination de la Commission d'Andenne.

Le traitement des demandes se fait au cas par cas. Le commissaire du mois peut prendre des renseignements au sein des différents services (greffe, infirmerie, SPS, direction, comptabilité) afin de répondre aux différentes demandes.

Il y a lieu de préciser que les demandes sont difficilement énonçables tant elles sont diverses et variées qu'elles peuvent concernées aussi bien le dossier personnel du détenu, des demandes médicales, des soucis rencontrés avec le personnel, etc.

Les membres de la CdS sont perplexes à l'égard de leur rôle en tant que commissaires confrontés à des demandes pour lesquelles ils n'ont guère de pouvoir de résolution. Le risque étant d'illusionner quelque peu les détenus qui sont légitimement en attente de véritables solutions. La dénomination « surveillance » pêche par son ambiguïté, si nous étions de véritables surveillants, dans l'esprit des détenus, nous devrions exercer également un rôle de contrôle et de sanction au cas où leurs demandes légitimes n'étaient pas rencontrées. Or, nous savons que dans les faits, ce n'est pas à notre commission qu'il incombe d'exercer un tel rôle. Il serait regrettable qu'au fil du temps, les détenus nous considèrent comme de simples observateurs qui relayons leurs demandes mais sans aucune garantie qu'elles aboutissent et que les détenus finissent par se demander à quoi servent les commissaires de surveillance.

D. La Commission en chiffres

a. Nombre de réunions mensuelles

4 : Septembre – Octobre – Novembre – Décembre

b. Présence des membres aux réunions mensuelles

En septembre : 8 membres présents sur 9

En octobre : 8 membres présents sur 9

En novembre : 8 membres présents sur 9

En décembre : 9 membres présents sur 9

c. Nombre de visites réalisées

16 visites : 02-10-2019, 04-10-2019, 07-10-2019, 16-10-2019, 21-10-2019, 29-10-2019, 04-11-2019, 14-11-2019, 22-11-2019, 27-11-2019, 28-11-2019, 02-12-2019, 09-12-2019, 16-12-2019, 23-12-2019, 30-12-2019

d. Nombre de demandes reçues

Il y a eu 125 demandes écrites. Il faut ajouter les demandes verbales difficilement quantifiables. Il sera plus aisé de réaliser cette tâche en 2020 avec le système mis en place.

e. Nombre de médiations réalisées

La notion de médiation n'étant pas définie, il nous est difficile de dire si le travail réalisé rentre dans le cadre des médiations. Pour plus de la moitié des demandes, il y a eu intervention de la CdS auprès de différents services (direction, greffe, comptabilité, infirmerie, etc.) qui a aidé à la résolution de la demande sans pour autant réunir les personnes (demandeuses et concernées) à travers une médiation.

II. L'établissement pénitentiaire concerné – Prison d'Andenne

A. Fonctionnement

Inauguré en 1997, l'EP est construit sur la base du modèle *Ducpétiaux* c'est-à-dire en forme d'étoile. Il s'agit d'une maison de peines à régime fermé. La plupart des condamnés y purgent de longues peines.

B. Evénements marquants / principaux changements dans l'établissement

Nous n'avons pas remarqué ce type d'événement de septembre à décembre 2019. Néanmoins, nous pouvons dire que l'EP d'Andenne a été marqué dès son ouverture par des grèves. Depuis son inauguration, il y a eu, au sein de l'EP d'Andenne, plusieurs suicides de détenus et plusieurs évasions dont certaines violentes.

C. L'établissement pénitentiaire en chiffres

a. Population pénitentiaire (mois par mois)

Exclusivement masculine, la population est en moyenne de 415 à 425 détenus pour 396 places.

Il n'y a pas d'aile psychiatrique.

b. Nombre de membres de personnel (mois par mois)

Approximativement 350 personnes travaillent au sein de la prison sans compter la cinquantaine d'intervenants extérieurs qui fonctionnent régulièrement au sein de l'établissement. Selon les informations reçues de la direction, il y aurait en moyenne 25% d'AP manquants (10% de manque par rapport au cadre et 15% d'absentéisme).

III. La surveillance

A. Conditions de détention

a. Salubrité et état du bâtiment

- Fientes de pigeons. C'est un gros souci tant pour les détenus que pour les membres du personnel. Les risques sont multiples.
- Les douches (fermetures des portes à certains étages).
- Problème électrique : les installations ne permettraient pas l'usage de matériels de 1000 Watt dans les cellules.
- Livraison des barillets et clés. Le service technique a réalisé plusieurs commandes et n'a jamais été livré.
- Terrain de foot synthétique (ayant coûté 20000 euros) inutilisable.

b. Cuisine et alimentation

Accès à de la glace contrairement à d'autres autres EP.

Questionnement sur le respect de la chaîne du froid.

c. Biens propres

Problèmes VOO (télédistribution) qui semblent se résoudre, il n'y a plus de plaintes à ce sujet.

d. Argent/Compte

Problèmes au niveau de la comptabilité (retrait TV, etc.).

e. Caisses d'entraide /cantines

Questionnement au sujet de la majoration des prix des produits « cantinables » pour alimenter la caisse d'entraide et des remboursements à cette caisse.

Problèmes des différentes cantines (livraison, chaîne du froid et livraison en cellule, prix, achat spécifique comme four-aspirateur-friteuse, commande par grosse quantité obligatoire, etc.). Par exemple, concernant les friteuses souhaitées par plusieurs détenus, le collège des directeurs en a prohibé l'acquisition pour des motifs de sécurité mais force est de constater que plusieurs détenus chauffent de l'huile ou de la graisse dans des casseroles sur des taques électriques, ...

Plus droit au colis de fêtes de fin d'année envoyé par les familles.

B. Contacts avec l'extérieur

- Problème des téléphones dans les cellules qui dysfonctionnent.
- Pas de local VHS familiale accessible : les locaux VHS ne sont pas adaptés pour les visites familles avec enfants ou parents.

C. Le régime et les activités

a. L'organe de concertation

Les détenus se plaignent que les réunions sont souvent reportées.

b. Travail

Le grand point positif de l'EP Andenne, c'est l'atelier de 4000m² pouvant accueillir jusqu'à 100 détenus par jour. Les travaux réalisés sont très variés :

- conditionnement de produits ;
- préparation de commandes (stock des matières premières) ;
- trempage et conditionnement d'encens ;
- soudure de câbles divers ;
- conception de matériel de sonorisation et de transport ;
- soudure à l'arc ;
- peinture au pistolet ;
- confection de tentures de spectacle ;
- divers travaux sur machines de production.

La surface de travail à disposition permet d'accueillir tout type de travail, à l'aide - ou non -, de machines, le tout séparé en deux zones de travail : salubre et non salubre.

Servants (body, étage, magasinier, etc.) seraient moins bien payés que les travailleurs. Une réactualisation des salaires est souhaitée par les détenus à 2 euros/h.

Selon les informations reçues de la direction, les détenus occupés à l'atelier peuvent gagner un montant mensuel oscillant entre 150 et 500 euros.

c. Education et formation

Concurrence entre formation et travail, le travail étant mieux rémunéré.

D. Les soins de santé et l'hygiène

Les douches sont vétustes et l'hygiène y est parfois problématique.

On déplore le fait qu'une seule cellule (au rez 1) soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

E. Le personnel

Les membres du personnel, quant à eux, relèvent comme problème l'usage du GSM et de stupéfiants.

Il est à préciser que vu la jeunesse de notre CdS, il n'a pas été possible d'aller vers des recommandations et le suivi de celles-ci.

IV. Les avis et informations au CCSP

Demande d'avis concernant un détenu en cellule spécifique d'isolement (cachot) dont il y avait nécessité urgente d'un transfert vers une aile psychiatrique. Mme Grandfils du CCSP a contacté le commissaire du mois et différentes pistes ont été envisagées.

Demande d'information d'un commissaire du mois au CCSP concernant un détenu sourd et muet.

V. Conclusion(s)

Le travail entamé en 2019 reste à poursuivre et les membres de la CdS continuent à prendre leurs marques.

Pour 2020, nos principaux objectifs sont :

- Analyser les problématiques relatives aux différentes cantines ainsi que le fonctionnement de la comptabilité (en ce compris la caisse d'entraide) ;
- Déterminer le rythme et les modalités des réunions avec la direction ;
- Compléter progressivement la feuille de route ;
- Identifier et rencontrer les services actifs au sein de la prison afin d'améliorer les relais possibles ;
- Adapter le canevas de ROI proposé ;
- Participer à l'amélioration du fonctionnement de l'OCD ;
- ...